



Communiqué de l'intersyndicale aux agents de la Métropole

Le 20 février 2015

Lors du Comité Technique du 12 février, les organisations syndicales ont décidé de boycotter cette instance et ont lu une déclaration préalable et ont quitté la séance. Les raisons de ce boycott : absence totale de négociations, monologue de l'administration qui s'accompagne d'une communication ressemblant à une propagande visant à faire croire aux agents que leur parole est prise en compte !

Madame Vullien, Vice Présidente chargée des instances paritaires a re-convoqué un nouveau Comité Technique le 20 février pour un nouveau passage en force (présentation des mêmes textes sans aucune modification de leur contenu), sans prendre en compte la position de l'intersyndicale qui représente pourtant plus de 9000 agents de la Métropole. Les sujets importants à l'ordre du jour : conventions de gestion entre la Métropole de Lyon et le Département du Rhône pour les Archives et la Médiathèque départementale et régime indemnitaire de grade des agents de la Métropole.

Compte tenu de ce contexte, l'intersyndicale a déposé un préavis de grève pour le lundi 23 mars 2015

Pour rappel : les organisations syndicales ont voté unanimement contre le tableau des emplois, l'organisation du temps de travail, les tickets restaurant ; l'administration ne tient pas compte de l'avis des représentants du personnel, elle considère le Comité Technique comme une simple chambre d'enregistrement et non comme une instance de dialogue. Concernant le régime indemnitaire de grade, les organisations syndicales ont exprimé leur désaccord.

Les dossiers régime indemnitaire, temps de travail, tickets restaurant et tableau des emplois seront présentés à la décision des élus politiques au conseil de métropole ce lundi 23 février 2015.

Pour mémoire : les élus politiques ont déjà voté la revalorisation de leur rémunération lors du 1^{er} conseil de métropole le 26 janvier 2015, en s'augmentant de 20%, et ont dans la foulée augmenté les impôts locaux de 5%.

Les agents et les citoyens apprécieront les priorités... 42 000 citoyens ont d'ailleurs signé la pétition qui circule sur internet www.change.org, rejoignez-les.

NOUS VOUS INVITONS A UNE REUNION D'INFORMATION SYNDICALE

MARDI 10 MARS 2015

De 11H00 A 14H00 *

A LA BOURSE DU TRAVAIL - PLACE GUICHARD

SALLE DES CONGRES - 1^{ER} ETAGE

Pour l'ensemble du personnel : Hôtel Métropole, MDR, Collèges, Musées, Services centraux, services techniques...

- *Sur les heures mensuelles d'informations syndicales de janvier et février 2015.*